



BVMAC

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°013/2023/BVMAC/DG

PREMIÈRE COTATION
OBLIGATIONS « EOTD 6,50% NET 2022-2027 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, qu'elle procédera le vendredi 24 mars 2023, en vertu d'un accord exceptionnel de la COSUMAF à la première cotation des obligations souveraines de l'Etat du TCHAD dénommées « **EOTD 6,50% NET 2022-2027** ».

Les titres souscrits, soit **dix millions (10 000 000) obligations**, seront admis sur le compartiment « C-Obligataire » de la cote permanente de la BVMAC avec les caractéristiques ci-après :

- **Date de jouissance** : 30/12/2022 ;
- **Maturité** : 5 ans ;
- **Mode de remboursement** : Le remboursement du capital sera linéaire avec un an de différé en 2024 ; soit le paiement du quart du capital chaque année pendant quatre ans.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est « l'offre à prix ouvert » avec un cours de référence fixé à **100% soit 10 000 (dix mille) FCFA**.

Les investisseurs qui désirent obtenir plus d'informations sur les titres obligataires « **EOTD 6,50% NET 2022-2027** » sont priés de communiquer avec les Arrangeurs, les Co-Arrangeurs et les agents placeurs de l'opération.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les Sociétés de Bourse (SDB) agréées par la COSUMAF ou la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87, à l'adresse électronique : bvmac@bvmac.cm ou à son siège social.



Fait à Douala, 20 mars 2023

Le Directeur Général,

Louis BANGA NTOLO